



Strasbourg, le 8 juillet 2021

THB-GRETA(2021)LD41

(cf. point 29 du projet d'ordre du jour de la 41ème  
réunion)

# **GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)**

---

## **41ème réunion du GRETA**

Strasbourg, 5-8 juillet 2021  
Ouverture à 09:30

Palais de l'Europe, salle 9

## **LISTE DES DECISIONS**

---

Point 1 Ouverture de la réunion

Point 2 Déclaration solennelle par les nouveaux membres du GRETA

Point 3 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Point 4 Rapport oral du Bureau

Point 5 Questions administratives et budgétaires

Point 6 État des signatures et ratifications de la Convention

Point 7 3ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur Malte

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités maltaises. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités maltaises et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du rapport final du GRETA sur le Royaume-Uni

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités britanniques. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités britanniques et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 9 3ème cycle d'évaluation : adoption du 2ème rapport final sur la conformité du Kosovo\* avec les normes de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités du Kosovo\*. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités du Kosovo\* et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

Point 10 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la France

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités françaises en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

Point 11 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Lettonie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités lettones en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

---

\* Toute référence au Kosovo, qu'il s'agisse de son territoire, de ses institutions ou de sa population, doit être entendue dans le plein respect de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, sans préjuger du statut du Kosovo.

- Point 12 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation au Portugal
- Point 13 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Bulgarie
- Point 14 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur le Monténégro
- Point 15 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Roumanie
- Point 16 Préparation des visites d'évaluation du 3ème cycle
- Point 17 Suivi de la 28ème réunion du Comité des Parties
- Point 18 Préparation d'une étude sur la traite des êtres humains en ligne et facilitée par les technologies – présentation par Paolo Campana
- Point 19 Echange de vues avec le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)

Le GRETA et le GREVIO ont convenu de consolider leur collaboration en partageant des informations sur des questions d'intérêt commun et en coordonnant leurs activités de surveillance.

- Point 20 Echange de vues avec le Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, Drahoslav Štefánek
- Point 21 Présentation par l'ONUDC sur le mécanisme de revue du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants
- Point 22 Projet d'observations écrites du GRETA auprès de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la requête n° 18269/18 (W c. Bulgarie)

Le GRETA a examiné le projet d'observations, s'est mis d'accord sur des amendements et a décidé de le soumettre à la Cour européenne des droits de l'homme.

- Point 23 Application des dispositions de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains au contexte des conflits armés
- Point 24 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 25 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA

Le GRETA a pris note de la décision du Comité des Ministres de créer le Comité de rédaction sur la traite à des fins d'exploitation de la main-d'œuvre (DH-TET), subordonné au Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), dont le mandat prévoit la possibilité d'envoyer des représentants du GRETA à ses réunions. Le GRETA a convenu qu'il sera représenté aux réunions du DH-TET, en fonction de leur disponibilité, par Mme Conny Rijken, M. Peter van Hauwermeiren et Mme Ia Dadunashvili.

Le GRETA a décidé d'envoyer une lettre à la nouvelle coordinatrice de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains, Mme Diane Schmitt, pour la féliciter de sa nomination et l'inviter à tenir un échange de vues avec le GRETA à la première occasion.

Point 26 Dates des prochaines réunions

Le GRETA a décidé de fixer les dates de ses prochaines réunion comme suit :

42ème réunion : 22-26 novembre 2021

43ème réunion : 28 mars – 1er avril 2022

44ème réunion : 27 juin – 1er juillet 2022

Point 27 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 42ème réunion

Point 28 Questions diverses

Point 29 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 41ème réunion